



Documents :

 [Point conseil budget - CCAS de Château-Thierry](#)

Contact :

CCAS

Tél : 03 23 69 42 12

Mail : actionsociale@ccas-chateau-thierry.fr

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Centre Communal d'Action Social de Château-Thierry vous propose des permanences du Point conseil budget.

Les points budgets, c'est quoi ?

Ce sont des structures publiques ou privées qui proposent un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

Les Points conseil budget sont labellisés par l'État.

En quoi peuvent ils m'aider ?

Vous pouvez contacter le Point conseil budget pour prendre rendez-vous et pour faire le point sur votre situation (ressources, charges, dettes, etc).

Lors de ce rendez-vous, il pourra répondre à vos questions, vous conseiller sur la gestion de votre budget et vous proposer un accompagnement budgétaire.

Il pourra aussi vous aider à déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers, et vous accompagner tout au long de la procédure.

3 permanences par mois à Château-Thierry

Ouvert à l'ensemble des habitants de Château-Thierry, le Point conseil budget est un service gratuit qui propose des permanences avec ou sans rendez-vous :

- Tous les mardis de 9h à 11h au centre social La Rotonde
- Tous les vendredis de 9h à 11h au centre sociale Nicole Bastien / Palais des Rencontres

Hors période de vacances scolaire

Emplacement :

CCAS

15 Av. de la République

02400 Château-Thierry

Source URL:<https://www.chateau-thierry.fr/article/point-conseil-budget>